

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du quatrième trimestre de 2022 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière, plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf pour les valeurs de production liées aux activités de la Société en Libye, qui sont présentées selon un prix raisonnable. Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation ajustés, résultat d'exploitation ajusté, dette nette, méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») et flux de trésorerie disponibles) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les informations concernant les activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte des participations de Suncor Énergie Inc. dans Fort Hills et Syncrude.

Calgary (Alberta), le 14 février 2023 – « En 2022, nous avons redistribué près de 8 G\$ de valeur à nos actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions, ce qui représente environ 43 % de nos fonds provenant de l'exploitation ajustés records de 18 G\$ », a déclaré Kris Smith, président et chef de la direction intérimaire. « Nous avons affecté près de 60 % de nos fonds excédentaires au rachat d'actions et environ 40 % à la réduction de la dette, et nous clôturons l'exercice avec le dividende par action le plus élevé de l'histoire de notre Société, ce qui reflète notre engagement ferme à maximiser le rendement pour les actionnaires. »

- Les fonds provenant de l'exploitation ajustés ont augmenté pour s'établir à 4,189 G\$ (3,11 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 3,144 G\$ (2,17 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, ont augmenté pour s'établir à 3,924 G\$ (2,91 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 2,615 G\$ (1,80 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ajusté s'est accru pour atteindre 2,432 G\$ (1,81 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 1,294 G\$ (0,89 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a inscrit un bénéfice net de 2,741 G\$ (2,03 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2022, ce qui représente une hausse en comparaison de celui de 1,553 G\$ (1,07 \$ par action ordinaire) inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La production tirée des actifs du secteur Sables pétrolifères de la Société s'est établie à 688 100 barils par jour (« b/j ») au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 665 900 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, la production dégagée pour la période à l'étude reflétant une production record à Firebag.
- Les volumes annuels de bitume extrait provenant de Syncrude en 2022 ont atteint un nouveau record grâce à une forte production de pétrole brut synthétique et à des transferts sur les pipelines d'interconnexion en mettant à profit l'intégration des actifs régionaux de la Société, autant de facteurs qui ont contribué à une production annuelle de pétrole brut synthétique de 480 000 b/j, la deuxième plus élevée jamais enregistrée par Suncor.

- Le secteur Raffinage et commercialisation (« R&C ») a dégagé des fonds provenant de l'exploitation ajustés¹⁾ de 1,663 G\$ pour le quatrième trimestre de 2022, ou de 2,102 G\$ compte non tenu d'une perte de 439 M\$ découlant de l'évaluation des stocks selon la méthode PEPS²⁾ contre des fonds provenant de l'exploitation ajustés de 869 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ou de 708 M\$ compte non tenu d'un profit de 161 M\$ découlant de l'évaluation des stocks selon la méthode PEPS²⁾.
- En 2022, Suncor a redistribué un montant de plus de 7,7 G\$ aux actionnaires, en comparaison d'un montant de 3,9 G\$ à l'exercice précédent. Les rendements records pour les actionnaires en 2022 comprennent 2,6 G\$ en dividendes versés et 5,1 G\$ en rachats d'actions. En 2022, la Société a racheté un nombre record de 116,9 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 43,92 \$ l'action ordinaire, soit l'équivalent de 8,1 % de ses actions ordinaires au 31 décembre 2021.
- Au quatrième trimestre de 2022, le conseil d'administration de Suncor (le « Conseil ») a approuvé un dividende trimestriel de 0,52 \$ par action, soit une augmentation de 23,8 % par rapport au dividende du quatrième trimestre de 2021, ce qui représente le dividende trimestriel par action le plus élevé de l'histoire de la Société.
- Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, le Conseil a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (l'« offre publique de rachat ») permettant le rachat de jusqu'à 10 % du flottant de Suncor au 3 février 2023 sur une période de 12 mois, et simultanément, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté un avis déposé par Suncor pour renouveler son offre publique de rachat concernant le rachat de telles actions.
- En appui à son objectif de réduction de la dette nette et à ses cibles annuelles de répartition du capital, la Société a réduit sa dette nette de près de 1,0 G\$ au quatrième trimestre de 2022, ou de 745 M\$ compte non tenu de l'incidence d'un profit de change latent de 200 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. En 2022, la Société a réduit sa dette nette de plus de 2,5 G\$, ou d'environ 3,2 G\$ compte non tenu de l'incidence d'une perte de change latente de 729 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. L'importante réduction de la dette offre une souplesse financière continue, réduit les charges financières à long terme et témoigne de la confiance que la Société a envers ses activités et de son engagement en matière de réduction de la dette nette.
- À l'issue d'un examen stratégique complet de ses activités en aval sur le marché de détail, la Société a annoncé, au quatrième trimestre de 2022, son intention de conserver et de continuer à améliorer et à optimiser son réseau d'établissements de détail Petro-Canada^{MC}.
- Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, la Société a finalisé la vente de ses actifs éoliens et solaires ainsi que l'acquisition d'une participation directe supplémentaire dans Fort Hills, ce qui porte la participation directe globale de la Société dans Fort Hills à 68,76 %. Le processus de vente du portefeuille d'actifs du secteur E&P au Royaume-Uni est en cours, et la Société prévoit conclure la vente vers le milieu de 2023.

Résultats financiers

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Suncor s'est accru pour atteindre 2,432 G\$ (1,81 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 1,294 G\$ (0,89 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement des prix considérablement plus élevés obtenus pour le pétrole brut et les produits raffinés, ce qui reflète l'amélioration du contexte commercial au cours du trimestre à l'étude, et de l'augmentation de la production en amont, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des charges d'exploitation et de l'impôt sur le résultat. Le résultat d'exploitation ajusté reflète également la baisse des cours de référence au cours du trimestre à l'étude, comparativement à une hausse des cours de référence au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une perte liée à la méthode au quatrième trimestre de 2022, comparativement à un profit au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat net

La Société a inscrit un bénéfice net de 2,741 G\$ (2,03 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 1,553 G\$ (1,07 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation ajusté qui sont mentionnés ci-dessus, le bénéfice net du quatrième trimestre de 2022 tient compte d'un profit de change latent de 200 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières, d'une perte latente de 106 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisée dans les autres produits (pertes) et d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 215 M\$ qui n'est pas pris en compte dans le résultat d'exploitation ajusté. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'un profit de 227 M\$ découlant de la vente de la participation de la Société dans le projet de mise en valeur de la zone Golden Eagle, d'un profit de change latent de 25 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières, d'un profit latent de 14 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisé dans les autres produits (pertes) et d'une charge d'impôt sur le résultat de 7 M\$ qui n'est pas prise en compte dans le résultat d'exploitation ajusté.

Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net	2 741	1 553	9 077	4 119
(Profit) perte de change latent(e) sur la dette libellée en dollars américains	(200)	(25)	729	(113)
Perte (profit) latent(e) sur les activités de gestion des risques	106	(14)	5	(6)
Dépréciation d'actifs (reprise) ²⁾	–	–	2 752	(221)
Comptabilisation d'un produit d'assurance ³⁾	–	–	(147)	–
(Profit) perte sur cession importante ⁴⁾	–	(227)	65	(227)
Charge de restructuration ⁵⁾	–	–	–	168
Perte liée au remboursement anticipé d'une dette à long terme ⁶⁾	–	–	–	80
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat exclu(e) du résultat d'exploitation ajusté ⁷⁾	(215)	7	(915)	5
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	2 432	1 294	11 566	3 805

1) Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés avant impôt et ajustés pour tenir compte de l'impôt sur le résultat présenté au poste « (Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat exclu(e) du résultat d'exploitation ajusté ». Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Au deuxième trimestre de 2022, par suite de la décision de redémarrer le projet d'extension ouest de White Rose, la Société a comptabilisé, dans le secteur E&P, une reprise de pertes de valeur hors trésorerie de 715 M\$ à l'égard de sa quote-part des actifs de White Rose. Toujours au deuxième trimestre de 2022, en raison de la vente prévue des actifs du secteur E&P de la Société situés en Norvège et de l'accord conclu ultérieurement pour cette vente, la Société a comptabilisé, dans le secteur E&P, une perte de valeur hors trésorerie de 70 M\$ à l'égard de sa quote-part de ses actifs en Norvège. Au troisième trimestre de 2022, dans le cadre de la conclusion par Suncor d'un accord conditionnel visant l'acquisition de la participation de Teck Resources Limited (« Teck ») dans Fort Hills et en raison des mises à jour du plan à long terme concernant Fort Hills, notamment les plans à l'égard des coûts de production et d'exploitation, la Société a comptabilisé, dans le secteur Sables pétroliers, une perte de valeur hors trésorerie de 3,397 G\$ à l'égard de sa quote-part des actifs de Fort Hills. Pour le troisième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé, dans le secteur E&P, une reprise de pertes de valeur hors trésorerie de 221 M\$ à l'égard de sa participation dans les actifs de Terra Nova en raison de l'avancement du projet visant à prolonger sa durée de vie et de l'incidence favorable liée à la redevance et au soutien financier du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

3) Au troisième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé, dans les autres produits (pertes) du secteur E&P, un produit d'assurance de 147 M\$ au titre de dommages matériels aux actifs de la Société situés en Libye.

4) Au troisième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé, dans le secteur E&P, une perte de change de 65 M\$ liée à la vente de sa quote-part des actifs situés en Norvège.

5) Au premier trimestre de 2021, la Société a comptabilisé, dans les charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux, une charge de restructuration liée aux plans de réduction des effectifs.

6) Au troisième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé une perte de 80 M\$ liée au remboursement anticipé d'une dette à long terme.

7) Au quatrième trimestre de 2022, le montant inscrit au poste « (Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat exclu(e) du résultat d'exploitation ajusté » tient compte d'un recouvrement d'impôt différé de 171 M\$ lié à la vente prévue du portefeuille d'actifs du secteur E&P de la Société au Royaume-Uni et d'un recouvrement d'impôt exigible de 39 M\$ lié à la vente de ses actifs éoliens et solaires.

Fonds provenant de l'exploitation ajustés et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation ajustés se sont accrus pour atteindre 4,189 G\$ (3,11 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 3,144 G\$ (2,17 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fonds provenant de l'exploitation ajustés reflètent l'incidence des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation ajusté et qui sont mentionnés ci-dessus.

Suncor a enregistré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 3,924 G\$ (2,91 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2022, ce qui représente une hausse par rapport à ceux de 2,615 G\$ (1,80 \$ par action ordinaire) comptabilisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs qui ont eu une incidence sur les fonds provenant de l'exploitation ajustés, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation reflètent une sortie de trésorerie liée aux soldes du fonds de roulement de la Société moins importante au cours du quatrième trimestre de 2022 en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor a augmenté pour s'établir à 763 100 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) au quatrième trimestre de 2022, contre 743 300 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse de la production provenant des actifs du secteur Sables pétrolifères de la Société.

La production nette de pétrole brut synthétique de la Société, qui s'est établie à 517 500 b/j pour le quatrième trimestre de 2022, a avoisiné celle de 515 000 b/j inscrite pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement de la production de pétrole brut synthétique à Syncrude, qui reflète un taux d'utilisation des installations de valorisation de 99 % au quatrième trimestre de 2022, contre 90 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent, a été partiellement atténué par la baisse de la production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères, le trimestre considéré reflétant l'incidence de l'achèvement des travaux de maintenance planifiés qui avaient débuté au troisième trimestre de 2022.

La production de bitume non valorisé de la Société s'est accrue pour se chiffrer à 170 600 b/j au quatrième trimestre de 2022, contre 150 900 b/j pour le quatrième trimestre de 2021, ce qui est attribuable principalement à la production accrue provenant de Fort Hills et à la production trimestrielle inégalée provenant de Firebag.

Au quatrième trimestre de 2022, la production de bitume non valorisé provenant des actifs in situ de la Société a été supérieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'augmentation globale des volumes de production de bitume ayant été en partie contrebalancée par le détournement de la production accrue de Firebag vers les installations de valorisation au cours de la période à l'étude, tandis que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent reflétaient l'incidence des travaux de maintenance menés à Firebag. Au quatrième trimestre de 2022, la Société a également tiré parti de la polyvalence de ses actifs et de son expertise en matière de commercialisation et de négociation, notamment de son réseau intermédiaire et logistique, pour limiter les perturbations du service de pipelines tiers, ce qui s'est traduit par une hausse de la production de bitume non valorisé écoulée sur le marché.

La production du secteur E&P s'est établie à 75 000 bep/j au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 77 400 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la vente d'actifs dans le secteur E&P International, en partie contrebalancée par la production accrue dans le secteur E&P Canada.

En 2023, la production en amont devrait bénéficier des décisions avisées que la Société a prises pour rationaliser son portefeuille afin d'assurer une composition plus adéquate et de créer davantage de valeur par le truchement de ses activités de base. Cela comprend l'augmentation de la production du fait de la participation directe supplémentaire de la Société dans Fort Hills atténuée en partie par la réduction de la production découlant de la mise en œuvre de son plan d'amélioration de la mine d'une durée de 36 mois, le maintien de la forte production des actifs *in situ* de la Société et la relance de la production à Terra Nova au deuxième trimestre de 2023, contrebalancés en partie par la vente prévue des activités du secteur E&P au Royaume-Uni en 2023.

« Nous avons atteint un taux d'utilisation combinée des unités de valorisation de 96 % ce trimestre et dégagé une production inégalée à Firebag, et nous avons su tirer parti de nos actifs et de notre flexibilité en matière de production en plus de mettre à profit notre savoir-faire lié au secteur médian pour maximiser la valeur de nos barils. Du côté des activités en aval, nous avons réalisé un taux d'utilisation des raffineries de 94 %, ce qui nous a permis de maximiser les marges obtenues dans un contexte de demande robuste », a déclaré M. Smith. « Nous avons travaillé d'arrache-pied pour atténuer les répercussions des pannes causées par les conditions météorologiques à la raffinerie de Commerce City et, par conséquent, nous nous attendons à revenir à une cadence de production normale d'ici la clôture du premier trimestre. En 2023, nous poursuivrons nos efforts visant à mener des activités sécuritaires et fiables à l'échelle de l'entreprise. »

Le débit de traitement du brut par les raffineries s'est établi à 440 000 b/j et le taux d'utilisation des raffineries s'est chiffré à 94 % au quatrième trimestre de 2022, contre 447 000 b/j et 96 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la diminution découlant des travaux de maintenance non planifiés au cours de la période à l'étude, y compris l'événement météorologique survenu à la fin du trimestre à la raffinerie de la Société située à Commerce City. Les ventes de produits raffinés au quatrième trimestre de 2022, qui se sont établies à 548 200 b/j, ont avoisiné celles de 550 100 b/j inscrites pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le redémarrage graduel des activités à la raffinerie de Commerce City de la Société est en cours, et celle-ci devrait retrouver sa cadence de production normale d'ici la clôture du premier trimestre.

Le total des charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux de la Société s'est élevé à 3,556 G\$ au quatrième trimestre de 2022, contre 2,978 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement d'une hausse considérable des coûts des intrants des marchandises, notamment les prix du gaz naturel plus élevés, d'une augmentation des coûts liés aux travaux de maintenance, des pressions inflationnistes et de l'accroissement de la charge de rémunération fondée sur des actions au cours du quatrième trimestre de 2022 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'exposition de la Société à la hausse des coûts du gaz naturel est partiellement contrebalancée par les produits des ventes d'électricité qui sont comptabilisés dans les produits d'exploitation.

Mise à jour concernant la stratégie

« En 2023, notre priorité absolue sera d'améliorer la sécurité et la performance d'exploitation au moyen de nos principes d'excellence opérationnelle, ce qui, dès lors, procurera un rendement accru aux actionnaires », a déclaré M. Smith. « Notre objectif est de tirer parti de nos avantages concurrentiels, y compris la portée et la taille de notre modèle d'affaires intégré, notre avantage régional en matière de sables pétrolifères et l'amélioration de la composition de notre base d'actifs, afin de favoriser l'efficacité au chapitre des coûts et des investissements et de maximiser la valeur tirée de chaque baril. »

Suncor se concentre avant tout sur l'amélioration de la sécurité et de la performance d'exploitation à l'échelle de la Société et elle veille à offrir une valeur concurrentielle et durable à ses actionnaires. Tournée vers l'avenir, la Société réalise ses plans clairs et accélérés d'amélioration de sa performance en matière de sécurité. Cela comprend la mise en place à grande échelle de technologies anticollision

et de gestion de la fatigue, dont l'installation est prévue sur plus d'un millier de pièces d'équipement d'extraction mobile. Suncor sera le premier exploitant de sables pétrolifères à déployer ces technologies à grande échelle, et la Société est sur la bonne voie pour une mise en service d'ici la fin de 2023. Les plans rigoureux d'amélioration de la sécurité de la Société comprennent également le renforcement de ses systèmes de gestion des risques, l'amélioration de la gestion de la sécurité de ses entrepreneurs et la multiplication par deux de la pondération de la composante sécurité dans son programme de prime d'encouragement annuelle afin d'accroître la sécurité dans l'ensemble de l'entreprise.

Au quatrième trimestre de 2022, le conseil d'administration de Suncor, avec l'aide de conseillers externes, a mené à bien un examen stratégique exhaustif du réseau d'établissements de détail de ses activités en aval. À la suite de cet examen, la Société a annoncé qu'elle conserverait et optimiserait les activités de détail de Petro-Canada^{MC}, dans le but de renforcer davantage les activités intégrées du secteur R&C de Suncor et de générer davantage de valeur à long terme pour les actionnaires. L'amélioration des activités de détail de Suncor comprendra la modification du modèle de propriété des établissements (établissements détenus et contrôlés par la Société, établissements détenus par des concessionnaires et établissements détenus en partenariat). En 2023, les investissements économiques devraient être axés sur les établissements détenus et contrôlés par la Société dans les emplacements et les marchés les plus rentables, tout en optimisant les établissements non contrôlés par la Société dans les zones moins densément peuplées, en utilisant d'autres structures de propriété et des partenariats pour accroître l'empreinte de la marque. Ces activités comprendront également l'expansion continue de partenariats stratégiques dans des activités non liées aux carburants, comme les services de restauration rapide, les dépanneurs, les programmes de fidélité et l'offre en matière de transition énergétique, afin de fournir à ses clients des solutions à faibles émissions de carbone.

Dans le secteur Sables pétrolifères, la Société met l'accent sur la mise à profit de sa présence régionale et de ses processus normalisés afin d'accroître la rentabilité et d'améliorer la fiabilité en plus de tirer parti de sa base d'actifs interconnectés, notamment les pipelines d'interconnexion entre l'usine de base du secteur Sables pétrolifères et Syncrude, pour améliorer la portée, la durée et le séquençage des travaux de maintenance. En 2022, la Société a achevé et mis en service la conduite pour le transfert du bitume chaud transformé selon un traitement des mousses au solvant paraffinique, qui permet de transférer jusqu'à 60 000 b/j de ce bitume de Fort Hills aux installations de valorisation de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères, ce qui augmente davantage l'intégration et la souplesse à l'échelle régionale de la Société. La Société continue de saisir les occasions de progresser afin d'accroître l'intégration et la souplesse de ses activités, ce qui lui permet de naviguer au gré des facteurs internes et externes et de réagir aux conditions de marché dynamiques.

À Fort Hills, au quatrième trimestre de 2022, la Société a entrepris son plan d'amélioration de la mine, d'une durée de 36 mois, qui comprend une séquence accélérée de mise en valeur de la mine par rapport aux plans antérieurs, au cours de laquelle l'actif devrait fonctionner à des taux de production inférieurs à 90 %. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a conclu une entente en vue d'acquérir la participation de 21,3 % de Teck dans le projet Fort Hills (« Fort Hills ») et les conventions de ventes et conventions logistiques connexes pour une contrepartie de 1,0 G\$, sous réserve des ajustements au fonds de roulement et autres ajustements de clôture. Après le quatrième trimestre de 2022, TotalEnergies EP Canada Ltd. a donné avis de l'exercice de son droit de premier refus contractuel visant l'achat auprès de Teck d'une participation de 6,65 % dans Fort Hills, ce qui est venu réduire la participation directe disponible à l'achat pour Suncor. Par conséquent, le 2 février 2023, Suncor a mené à bien l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 14,65 % dans Fort Hills pour une contrepartie de 688 M\$, avant les ajustements au fonds de roulement et les autres ajustements de clôture, ce qui a porté la participation directe globale de la Société et de ses filiales dans Fort Hills à 68,76 %. L'acquisition de la participation supplémentaire dans Fort Hills s'inscrit bien dans notre stratégie et concorde avec l'accent mis sur nos actifs essentiels en plus de refléter la confiance de la Société à l'égard de la valeur à long terme de l'actif. À Syncrude, les charges d'exploitation devraient augmenter en 2023 en raison de facteurs structurels liés à l'évolution de la

mine, notamment les distances de transport plus longues, ainsi que des exigences accrues à l'égard du tonnage et des résidus miniers. En 2023, sur le plan de la gestion des coûts, Suncor s'attachera principalement à réduire durablement les charges d'exploitation contrôlables afin de neutraliser autant que possible les pressions inflationnistes, de même que les facteurs structurels liés aux mines de Syncrude et de Fort Hills, qui devraient faire augmenter les charges d'exploitation à court terme liées aux activités minières.

À la clôture de 2022, la Société avait dégagé des flux de trésorerie disponibles supplémentaires d'environ 865 M\$, au moyen de la mise en œuvre d'initiatives à l'égard des processus et des technologies, dont les technologiques numériques. La tranche des économies réalisées à l'égard des charges d'exploitation du fait de ces initiatives d'amélioration permet de compenser en partie les pressions inflationnistes et l'augmentation des coûts liés aux activités minières dans le secteur Sables pétrolifères de la Société. De plus, la Société avait réalisé des synergies brutes annuelles de 300 M\$ pour les propriétaires de la coentreprise Syncrude à la clôture de 2022, grâce à l'efficacité en matière de main-d'œuvre et à l'optimisation régionale.

La Société continue de prendre des décisions rigoureuses en vue de rationaliser son portefeuille afin d'améliorer sa composition et de créer de la valeur par le truchement de ses activités de base. Le processus de vente du portefeuille E&P de la Société au Royaume-Uni progresse et la vente devrait être réalisée au milieu de 2023. Du côté de E&P Canada, l'investissement dans le projet visant à prolonger la durée de vie de l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova a considérablement progressé en 2022. L'actif est revenu au Canada et ses activités devraient reprendre de façon sécuritaire au deuxième trimestre de 2023.

Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, la Société a mené à terme la vente de ses actifs éoliens et solaires pour un produit brut d'environ 730 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres frais liés à la clôture, ce qui a donné lieu à un profit après impôt sur la vente estimé d'environ 260 M\$. La vente de ces actifs permet d'accorder une plus grande attention à l'hydrogène et aux carburants renouvelables ainsi que d'y investir davantage, et elle accélère la progression de la Société vers son objectif de devenir une entreprise à zéro émission de gaz à effet de serre (« GES »), grâce à des investissements qui sont complémentaires à ses activités de base et qui tirent parti de son expertise existante.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre demeure une composante clé de la stratégie commerciale et de la vision à long terme de la Société. Afin d'appuyer l'objectif de Suncor d'être carboneutre d'ici 2050, la Société a poursuivi sa collaboration avec ses pairs du secteur au sein de l'organisation Alliance nouvelles voies et avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, l'Alliance nouvelles voies a obtenu des titres d'exploration du gouvernement de l'Alberta pour le projet de captage et de stockage du carbone proposé, qui vise à stocker de manière sécuritaire et permanente le CO₂ capté dans plus de 20 installations de sables pétrolifères situées dans le nord de l'Alberta.

La Société continue de gérer les dépenses en immobilisations en se concentrant sur des projets d'immobilisations de maintien et de maintenance qui visent à assurer la sécurité et la fiabilité des activités d'exploitation. Les dépenses en immobilisations seront axées sur des projets et des investissements à rendement élevé qui devraient rehausser la valeur de la base d'actifs actuelle de la Société et accélérer la progression de la Société vers son objectif de devenir une entreprise à zéro émission de GES. Les investissements économiques prévus pour 2023 devraient comprendre des dépenses liées au remplacement des chaudières à coke dans l'usine de base du secteur Sables pétrolifères par une centrale de cogénération qui devrait être mise en service à la fin de 2024 et contribuer de façon importante à l'objectif de la Société de devenir une entreprise à zéro émission de GES, des dépenses liées au remplacement de la chambre de cokéfaction de l'unité de valorisation 1 de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères qui devrait être mises en service à la fin de 2025, le projet d'extension ouest de Mildred Lake qui devrait être mis en service à la fin de 2025, des investissements dans le projet d'extension ouest de White Rose dont la production devrait débiter au

premier semestre de 2026, et des investissements économiques liés à l'optimisation du réseau d'établissements de détail de Petro-Canada^{MC}.

En 2022, la Société a mis en œuvre son cadre de répartition du capital, redistribuant aux actionnaires une valeur record de plus de 7,7 G\$, tout en réduisant la dette nette de plus de 2,5 G\$, soit d'environ 3,2 G\$ compte non tenu de l'incidence d'une perte de change latente de 729 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. Le rendement record pour les actionnaires en 2022 comprenait le versement de dividendes d'environ 2,6 G\$ et des rachats d'actions d'environ 5,1 G\$, ce qui constitue un taux de rachat d'actions inégalé pour l'exercice. La direction a démontré sa confiance dans la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie durables et croissants, et son engagement à accroître le rendement pour les actionnaires, puisque la Société a accru son dividende par action deux fois en 2022, plus récemment au quatrième trimestre, pour le porter à 0,52 \$ par action, soit une hausse de 23,8 % par rapport au dividende du quatrième trimestre de 2021, ce qui constitue le dividende par action trimestriel le plus élevé de l'histoire de la Société.

En 2023, la Société poursuivra la mise en œuvre de son cadre de répartition du capital. Selon les plans d'affaires actuels et les prix des produits de base, la Société prévoit accroître la part allouée au rachat d'actions à 75 % d'ici la clôture du premier trimestre de 2023 et continuer de progresser vers l'atteinte de ses objectifs de réduction de la dette en 2023. Suncor accorde une grande importance à la durabilité et à la capacité de croissance du dividende de la Société, et cette croissance future demeurera une priorité, car l'élan est donné, suscité par la performance sur le plan de l'exploitation fiable et l'optimisation des activités. De plus, à mesure que la Société procédera à des rachats d'actions, le nombre moins élevé d'actions en circulation permettra à la Société d'accroître son dividende par action.

Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, le conseil d'administration a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat de la Société visant le rachat, sur une période de douze mois, d'au plus 10 % de son flottant au 3 février 2023. Parallèlement, la TSX a accepté un avis présenté par Suncor concernant son intention de renouveler son offre publique de rachat en vue du rachat de telles actions.

Perspectives de la Société

Suncor a mis à jour ses prévisions concernant la production à Fort Hills pour 2023, lesquelles sont passées d'une fourchette de 90 000 b/j à 100 000 b/j à une fourchette de 85 000 b/j à 95 000 b/j afin de refléter la diminution de la participation directe supplémentaire acquise auprès de Teck, établie à 14,65 %. Il n'y a eu aucune modification à la fourchette de production en amont totale de Suncor.

Pour des précisions et des mises en garde sur les perspectives de Suncor pour 2023, visitez le <https://www.suncor.com/fr-ca/investisseurs/perspectives-de-la-societe>.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, la TSX a accepté un avis déposé par Suncor en vue de renouveler son offre publique de rachat par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York ou d'autres systèmes de négociation. L'avis prévoit qu'entre le 17 février 2023 et le 16 février 2024, Suncor pourra racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 132 900 000 de ses actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant de Suncor au 3 février 2023. Au 3 février 2023, 1 330 006 760 actions ordinaires de Suncor étaient émises et en circulation.

Le nombre réel d'actions ordinaires qui pourraient être rachetées aux termes de l'offre publique de rachat et le calendrier des rachats seront déterminés par Suncor. Suncor estime que, selon le cours de ses actions ordinaires et d'autres facteurs pertinents, le rachat de ses propres actions représente une occasion de placement intéressante et est dans l'intérêt supérieur de la Société et de ses actionnaires. La Société ne s'attend pas à ce que la décision d'attribuer de la trésorerie pour racheter des actions ait une incidence sur sa stratégie à long terme.

Aux termes de son offre publique de rachat précédente, dans sa version modifiée le 9 mai 2022, Suncor a convenu de ne pas racheter plus de 143 500 000 actions ordinaires entre le 8 février 2022 et le 7 février 2023. Aux termes de son offre publique de rachat précédente (dans sa version modifiée), entre le 8 février 2022 et le 7 février 2023, Suncor a racheté 118 143 500 actions ordinaires sur le marché libre, pour environ 5,248 G\$, à un prix moyen pondéré de 44,42 \$ par action ordinaire.

Sous réserve de l'exemption au titre de l'achat en bloc à la disposition de Suncor à l'égard des rachats normalisés sur le marché libre aux termes de l'offre publique de rachat, Suncor limitera le rachat quotidien d'actions ordinaires de Suncor sur la TSX dans le cadre de l'offre publique de rachat à 25 % (2 696 377 actions ordinaires) ou moins du volume de négociation quotidien moyen des actions ordinaires de Suncor sur la TSX au cours de la période de six mois précédente (10 785 510 actions ordinaires). Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat prendront la forme de rachats sur le marché libre au cours des actions, et d'autres formes permises par les autorités en valeurs mobilières. Suncor s'attend à prendre part à un régime d'achat automatique d'actions lié aux rachats réalisés dans le cadre de l'offre publique de rachat le 17 février 2023.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir les fonds provenant de l'exploitation ajustés, le résultat d'exploitation ajusté, la dette nette, la méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS »), les flux de trésorerie disponibles ainsi que les montants par action ou par baril connexes, ne sont pas prescrites par les PCGR. Nous présentons ces mesures financières hors PCGR parce que notre direction les utilise pour analyser la performance des activités, l'endettement et la liquidité, le cas échéant, et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être utilisées isolément ni comme substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, ces mesures financières hors PCGR sont calculées et présentées de la même manière d'une période à l'autre. Des ajustements particuliers pourraient être pertinents pour certaines périodes seulement.

À partir du quatrième trimestre de 2021, la Société a revu l'appellation des postes « résultat d'exploitation » et « fonds provenant de (affectés à) l'exploitation » pour les remplacer respectivement par « résultat d'exploitation ajusté » et « fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés » afin de mieux distinguer les mesures financières hors PCGR des mesures conformes aux PCGR comparables et de mieux refléter l'objectif de ces mesures. La composition des mesures demeure inchangée et, par conséquent, aucune période antérieure n'a été révisée.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR qui se calcule en ajustant le résultat net en fonction d'éléments significatifs qui ne sont pas indicatifs de la performance au chapitre de l'exploitation. La direction utilise le résultat d'exploitation ajusté pour évaluer la performance au chapitre de l'exploitation parce qu'elle estime que cette mesure donne une comparaison plus juste entre les périodes. Un rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté et le résultat net est présenté ailleurs dans le présent communiqué.

Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le résultat d'exploitation ajusté consolidé. Les chiffres des périodes comparatives ont été révisés pour refléter ce changement.

Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés sont une mesure financière hors PCGR qui consiste à ajuster une mesure conforme aux PCGR, à savoir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, en fonction des variations du fonds de roulement hors trésorerie et que la direction utilise pour analyser la performance au chapitre de l'exploitation et la liquidité. Les variations du fonds de roulement hors trésorerie peuvent subir l'incidence, entre autres facteurs, de la volatilité des prix des marchandises, du calendrier des achats des charges d'alimentation destinées aux activités extracôtières et des paiements relatifs aux taxes sur les marchandises et à l'impôt sur le résultat, du calendrier des flux de trésorerie liés aux créances et aux dettes et des variations des stocks qui, de l'avis de la direction, réduisent la comparabilité d'une période à l'autre.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Sables pétrolifères		Exploration et production		Raffinage et commercialisation		Siège social et éliminations		Impôt sur le résultat ¹⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat ¹⁾	1 625	1 169	578	603	1 517	599	(182)	(317)	-	-	3 538	2 054
Ajustements pour :												
Charge d'amortissement et d'épuisement et pertes de valeur	1 080	1 237	130	129	226	243	29	21	-	-	1 465	1 630
Charge de désactualisation	64	61	15	15	2	1	-	-	-	-	81	77
Profit de change latent sur la dette libellée en dollars américains	-	-	-	-	-	-	(200)	(25)	-	-	(200)	(25)
Variation de la juste valeur des instruments financiers et des stocks de négociation	105	8	(11)	42	(121)	-	-	-	-	-	(27)	50
(Profit) perte à la cession d'actifs	(5)	(4)	1	(227)	(1)	(1)	(3)	-	-	-	(8)	(232)
Perte à l'extinction d'une dette à long terme	-	-	-	-	-	-	32	-	-	-	32	-
Rémunération fondée sur des actions	66	36	5	4	30	21	66	64	-	-	167	125
Règlement de passifs liés au démantèlement et à la remise en état	(61)	(71)	(2)	1	(11)	(6)	(5)	-	-	-	(79)	(76)
Autres	55	23	3	(2)	21	12	(10)	5	-	-	69	38
Charge d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	(849)	(497)	(849)	(497)
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés ¹⁾	2 929	2 459	719	565	1 663	869	(273)	(252)	(849)	(497)	4 189	3 144
Variation du fonds de roulement hors trésorerie											(265)	(529)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation											3 924	2 615

- 1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été révisés pour refléter ce changement. Se reporter à la rubrique « Impôt sur le résultat » du rapport du quatrième trimestre pour une analyse de l'impôt sur le résultat.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Sables pétrolifères		Exploration et production		Raffinage et commercialisation		Siège social et éliminations		Impôt sur le résultat ¹⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat ¹⁾	5 633	2 825	3 221	1 791	5 694	2 867	(2 232)	(1 913)	-	-	12 316	5 570
Ajustements pour :												
Charge d'amortissement et d'épuisement et pertes de valeur	7 927	4 585	(105)	324	844	853	120	88	-	-	8 786	5 850
Charge de désactualisation	249	240	60	58	8	6	(1)	-	-	-	316	304
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars américains	-	-	-	-	-	-	729	(113)	-	-	729	(113)
Variation de la juste valeur des instruments financiers et des stocks de négociation	18	(66)	(6)	3	(50)	50	-	-	-	-	(38)	(13)
(Profit) perte à la cession d'actifs	(7)	(4)	66	(227)	(11)	(19)	(3)	(7)	-	-	45	(257)
Perte à l'extinction d'une dette à long terme	-	-	-	-	-	-	32	80	-	-	32	80
Rémunération fondée sur des actions	139	61	6	5	50	34	133	105	-	-	328	205
Règlement de passifs liés au démantèlement et à la remise en état	(264)	(245)	(21)	(1)	(23)	(17)	(6)	-	-	-	(314)	(263)
Autres	136	179	(43)	(2)	49	57	(12)	55	-	-	130	289
Charge d'impôt sur le résultat exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 229)	(1 395)	(4 229)	(1 395)
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés ¹⁾	13 831	7 575	3 178	1 951	6 561	3 831	(1 240)	(1 705)	(4 229)	(1 395)	18 101	10 257
Variation du fonds de roulement hors trésorerie											(2 421)	1 507
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation											15 680	11 764

1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été révisés pour refléter ce changement. Se reporter à la rubrique « Impôt sur le résultat » du rapport du quatrième trimestre pour une analyse de l'impôt sur le résultat.

Dettes nette et dette totale

La dette nette et la dette totale sont des mesures financières hors PCGR que la direction utilise pour analyser la situation financière de la Société. La dette totale se compose de la dette à court terme, de la tranche courante de la dette à long terme, de la tranche courante des obligations locatives à long terme, de la dette à long terme et des obligations locatives à long terme (qui sont toutes des mesures conformes aux PCGR). La dette nette correspond à la dette totale diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (une mesure conforme aux PCGR).

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes à court terme	2 807	1 284
Tranche courante de la dette à long terme	–	231
Tranche courante des obligations locatives à long terme	317	310
Dettes à long terme	9 800	13 989
Obligations locatives à long terme	2 695	2 540
Dettes totales	15 619	18 354
Moins la trésorerie et ses équivalents	1 980	2 205
Dettes nettes	13 639	16 149
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars américains	729	(113)
Dettes nettes, exclusion faite de l'incidence du change	12 910	16 262

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière hors PCGR calculée en déduisant des fonds provenant de l'exploitation ajustés, les dépenses en immobilisations, y compris les intérêts incorporés à l'actif. Les flux de trésorerie disponibles rendent compte de la trésorerie disponible pour accroître les distributions aux actionnaires et réduire la dette. La direction utilise cette mesure pour évaluer la capacité de la Société à accroître les distributions aux actionnaires et à financer ses investissements de croissance.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 924	2 615	15 680	11 764
(Ajouter) déduire la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(265)	(529)	(2 421)	1 507
Fonds provenant de l'exploitation ajustés	4 189	3 144	18 101	10 257
Moins les dépenses en immobilisations, y compris les intérêts incorporés à l'actif ¹⁾	(1 302)	(1 184)	(4 987)	(4 555)
Flux de trésorerie disponibles	2 887	1 960	13 114	5 702

1) Exclut des dépenses en immobilisations liées à des actifs détenus en vue de la vente de 40 M\$ au quatrième trimestre de 2022 et de 133 M\$ au cours de l'exercice 2022.

Incidence de l'évaluation des stocks selon la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS ») sur le résultat net du secteur R&C

Les PCGR exigent que l'évaluation des stocks soit faite selon la méthode PEPS. Pour Suncor, cette exigence se traduit par un décalage entre les prix de vente des produits raffinés, qui rendent compte des conditions courantes du marché, et le coût des ventes comptabilisé au titre des charges d'alimentation connexes des raffineries, qui reflète les conditions de marché lors de l'achat des matières premières. Ce décalage entre l'achat et la vente peut s'étirer sur une période allant de plusieurs semaines à plusieurs mois et est influencé par les délais de livraison du brut après l'achat (qui peuvent atteindre plusieurs semaines dans le cas du brut extracôtier de provenance étrangère), par les niveaux des stocks de brut régionaux, par les délais de raffinage, par les délais de transport jusqu'aux circuits de distribution et par les niveaux de stocks de produits raffinés régionaux.

Suncor prépare et présente une estimation de l'incidence du recours à la méthode d'évaluation des stocks PEPS plutôt que de la méthode DEPS. La direction utilise cette information pour analyser la performance au chapitre de l'exploitation de la Société et pour la comparer avec celle des raffineries comparables qui sont autorisées à évaluer les stocks selon la méthode DEPS en vertu des PCGR des États-Unis.

L'estimation de la Société ne provient pas d'un calcul normalisé et, par conséquent, elle pourrait ne pas être directement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Elle ne doit donc pas être prise en considération isolément ni remplacer les mesures de la performance établies selon les PCGR ou les PCGR des États-Unis.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et les mesures financières hors PCGR

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs » aux présentes), au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs et les autres informations reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19, dont la situation entourant la pandémie et la possibilité que surviennent de prochaines vagues; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel; l'incertitude liée aux conflits géopolitiques; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Tous les énoncés et les informations traitant de prévisions ou de projections au sujet de l'avenir, ainsi que les autres énoncés et informations au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses prévisions courantes et futures en matière de dépenses en immobilisations ou de décisions d'investissement, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats d'exploitation et des résultats financiers, des activités de financement et d'investissement futures et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », « prévu », « a l'intention de », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « futur », « avenir », « potentiel », « occasion », « priorité », « stratégie » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué font référence aux éléments suivants : les attentes de Suncor concernant ses activités en aval, notamment le fait qu'elle entend conserver et optimiser son réseau d'établissements de détail Petro-Canada^{MC} dans le but de renforcer davantage son secteur R&C intégré et de dégager des rendements accrus à long terme pour les actionnaires, ainsi que ses attentes concernant la façon dont ces améliorations seront apportées, notamment grâce à la priorité qui sera accordée en 2023 aux investissements économiques réalisés dans la Société et au remaniement du modèle de propriété mixte applicable aux établissements détenus et contrôlés par la Société, aux établissements détenus par les détaillants et aux établissements détenus en partenariat; les énoncés concernant la vente prévue du portefeuille d'actifs du secteur E&P de Suncor au Royaume-Uni, y compris l'attente selon laquelle elle sera finalisée vers le milieu de 2023; les énoncés concernant l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova et le projet visant à prolonger la durée de vie de cet actif, notamment l'énoncé selon lequel l'actif est en voie d'amorcer une reprise sécuritaire de ses activités au deuxième trimestre de 2023; les attentes de Suncor quant au fait que la raffinerie de Commerce City devrait retrouver sa cadence de production normale d'ici la clôture du premier trimestre; les attentes de Suncor quant au secteur Sables pétrolifères, notamment les efforts déployés pour tirer parti de son envergure régionale et de ses processus normalisés, ainsi que les avantages escomptés de cette stratégie, et les attentes de la Société quant à la conduite pour le transfert du bitume chaud transformé selon un traitement des mousses au solvant paraffinique; les énoncés et attentes concernant Fort Hills, notamment en ce qui a trait au plan d'amélioration de la mine d'une durée de 36 mois et aux retombées qui en découleront; l'attente selon laquelle les charges d'exploitation de Syncrude augmenteront en 2023 en raison de facteurs structurels liés à la progression de la mine; l'accent mis par Suncor sur la gestion des coûts en 2023 afin de réduire durablement les charges d'exploitation contrôlables et les attentes de la Société selon lesquelles les pressions inflationnistes et les facteurs structurels liés à la progression des mines à Syncrude et à Fort Hills entraîneront à court terme une croissance de ses activités minières; l'opinion de Suncor selon laquelle la vente de ses actifs éoliens et solaires lui permettra de concentrer davantage son attention et ses investissements sur l'hydrogène et les carburants renouvelables, et accélérera ses progrès vers l'atteinte de son objectif de carboneutralité grâce à des investissements qui sont complémentaires à ses activités de base et qui tirent parti de son expertise actuelle; les attentes de Suncor à l'égard de ses dépenses en immobilisations futures, notamment en ce qui concerne les dépenses en immobilisations de nature économique et les sphères d'investissement économique prévues pour 2023; l'objectif de Suncor visant à devenir une société carboneutre, y compris la prévision selon laquelle la centrale de cogénération qui remplacera les chaudières à coke de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères entrera en service vers la fin de 2024 et contribuera grandement à l'atteinte de l'objectif de carboneutralité de la Société; la prévision selon laquelle la chambre de cokéfaction de remplacement à l'unité de valorisation 1 de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères entrera en service vers

la fin de 2025, la prévision selon laquelle le projet d'extension ouest de la mine Mildred Lake entrera en service vers la fin de 2025 et la prévision selon laquelle la production débutera au projet d'extension ouest de White Rose au premier semestre de 2026; le fait que la Société entend poursuivre la mise en œuvre du cadre de répartition du capital qu'elle s'est fixé et accroître la part allouée au rachat d'actions pour la porter à 75 % d'ici la clôture du premier trimestre de 2023 et la prévision selon laquelle la Société continuera de progresser vers l'atteinte de ses objectifs de réduction de la dette nette en 2023; la grande priorité que Suncor prévoit accorder en 2023 à l'amélioration de son rendement sur le plan de la sécurité et de l'exploitation par l'application de ses principes d'excellence opérationnelle, ainsi que les objectifs et stratégies qu'elle compte adopter pour ce faire, et l'attente selon laquelle cette démarche contribuera à accroître les rendements pour les actionnaires; l'intention de Suncor d'améliorer son rendement sur le plan de la sécurité, notamment par la mise en œuvre à grande échelle d'un système anticollision et de gestion de la fatigue, ainsi que le calendrier de mise en œuvre connexe et les avantages qui devraient en découler, ainsi que les énoncés et les attentes concernant les plans d'amélioration de la sécurité de Suncor; les énoncés concernant l'offre publique de rachat de la Société, notamment le montant, le calendrier et les modalités des rachats effectués dans le cadre de celle-ci, le fait que, selon le cours des actions ordinaires de la Société et autres facteurs déterminants, le rachat d'actions ordinaires de la Société pourrait s'avérer un investissement intéressant et avantageux pour la Société et ses actionnaires, l'attente selon laquelle la décision d'attribuer de la trésorerie au rachat d'actions ne compromettra pas la stratégie à long terme de la Société, et l'attente selon laquelle Suncor prendra part à un régime d'achat automatique d'actions le 17 février 2023; et la mise à jour des prévisions de Suncor concernant la production à Fort Hills pour 2023. En outre, tous les autres énoncés et renseignements traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19, dont la situation entourant la pandémie et la possibilité que surviennent de prochaines vagues, ainsi que toute politique à l'égard des restrictions commerciales actuelles, des mesures de confinement ou des interdictions visant les rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon significative de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs. Le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La notice annuelle de Suncor et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 23 février 2022, le formulaire 40-F daté du 24 février 2022, le rapport aux actionnaires pour le quatrième trimestre de 2022 daté du 14 février 2023 et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses significatives et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en consultant le site Internet de Suncor à l'adresse suncor.com/fr-CA/FinancialReports ou le profil de la Société sur

SEDAR au sedar.com ou sur EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Tout chiffre présenté en bep peut être trompeur, surtout si on l'emploie de façon isolée. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Le rapport aux actionnaires pour le quatrième trimestre de 2022 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir du profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou sur EDGAR au sec.gov, ou du site Web de Suncor, au suncor.com/fr-CA/FinancialReports.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du quatrième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur, à la production et la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis, et à son réseau de distribution des ventes au détail et en gros Petro-Canada^{MC} (comprenant la Transcanadienne électrique^{MC}, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques). Suncor exploite des ressources pétrolières tout en faisant progresser la transition vers un avenir sobre en carbone en misant sur les énergies et les carburants renouvelables et l'hydrogène. Elle exerce également des activités de négociation de l'énergie axées principalement sur la commercialisation et la négociation de pétrole brut, de gaz naturel, de sous-produits, de produits raffinés et d'électricité. Suncor s'est distinguée pour sa performance et la transparence de ses informations sur l'indice de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice du CDP. La Société a également intégré l'indice boursier UN Global Compact 100 (Pacte mondial des Nations Unies). Les actions ordinaires de Suncor sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole SU.

Pour en savoir plus sur Suncor, visitez notre site Web à suncor.com ou suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor)

Demandes des médias :

1-833-296-4570

media@suncor.com

Demandes des investisseurs :

1-800-558-9071

invest@suncor.com

- 1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le résultat net consolidé, le résultat d'exploitation ajusté et les fonds provenant de l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été révisés pour refléter ce changement.
- 2) L'incidence estimative de l'évaluation selon la méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») est une mesure financière hors PCGR. L'évaluation des stocks selon la méthode PEPS tient compte de l'incidence des activités de gestion du risque marchandises.